

dodis.ch/41502

Les Présidents du Comité international de secours pour les militaires blessés, Moynier et Dufour, au Conseil fédéral¹

[CONFÉRENCE INTERNATIONALE À GENÈVE EN 1864]

Genève, 26 mai 1864

La Conférence internationale qui s'est réunie à Genève au mois d'octobre 1863, et à laquelle le Conseil fédéral avait daigné se faire représenter,² a formulé, à l'adresse des gouvernements, des vœux que nous avons déjà pris la liberté de vous transmettre et que vous avez accueillis favorablement.³ À la suite de démarches analogues, un assez grand nombre d'autres États nous ont notifié leur adhésion, dans des termes qui nous donnent la certitude qu'ils seraient prêts à conclure entre eux un arrangement destiné à sanctionner solennellement les mesures proposées pour atténuer les maux de la guerre.⁴

Le Comité genevois n'est malheureusement pas qualifié pour provoquer une semblable manifestation, car les tractations diplomatiques sont la seule voie pour y parvenir. Il serait pourtant, selon nous, infiniment regrettable que cette circonstance rendît stériles les bonnes dispositions qu'il nous a été donné de constater dans le cours de notre enquête. C'est pourquoi nous prenons la liberté de recourir à vous, Monsieur le Président et Messieurs,⁵ pour solliciter votre haute intervention.

Nous avons la conviction que, si vous consentez à prendre l'initiative pour la convocation d'un congrès général appelé à ratifier par un traité international les vœux de la Conférence, cette démarche sera couronnée d'un plein succès, et qu'ainsi, l'honneur du résultat en rejaillira sur notre patrie.⁶

1 CH-BAR#E2#1000/44#307* (B.232), *DDS, vol. 1, doc. 503*. Cette lettre est signée conjointement par les Présidents du Comité international de secours pour les militaires blessés, Gustave Moynier et le Général Henri Dufour, et adressée le 26 mai 1864 aux membres du Conseil fédéral.

2 Cf. la lettre du Général Dufour au Conseil fédéral du 23 septembre 1863, dodis.ch/63215.

3 La Conférence a lieu du 26 au 28 octobre 1863. Cf. à ce propos la compilation dodis.ch/C2315, en particulier le PVCF N° 4943 du 28 décembre 1863, QdD 13, doc. 2, dodis.ch/41491, ainsi que les résolutions et les vœux formulés par les participants à la Conférence, dodis.ch/63238.

4 Cf. à ce propos le dossier CH-BAR#E2#1000/44#307* (B.232).

5 Au moment de la réception de cette lettre, le Conseil fédéral est composé momentanément de six membres étant donné que le Conseiller fédéral Giovanni Battista Pioda est nommé Ministre de Suisse à Turin en remplacement du Ministre Abraham Tourte, décédé. Il n'est remplacé qu'en juillet 1864 par Jean-Jaques Challet-Venel. Les six membres du Conseil fédéral en mai 1864 sont le Président Jakob Dubs, Constant Fornerod, Josef Martin Knüsel, Karl Schenk, Friedrich Frey-Herosé, Wilhelm Matthias Naeff.

6 Cf. à ce propos la compilation thématique Convention de Genève de 1864, dodis.ch/T2316, en particulier la convocation du 6 juin 1864 du Conseil fédéral à la Conférence de Genève du 8 au 22 août 1864, dodis.ch/63133, ainsi que la Convention pour l'amélioration du sort des Militaires blessés dans les armées en campagne adoptée le 22 août 1864, cf. dodis.ch/63066.



54

Dans ces circonstances nous osons espérer, Monsieur le Président et Messieurs, que le Conseil fédéral ne craindra pas de répondre à notre désir et de nous continuer ainsi les marques de sa bienveillance.